



COLLOQUE : 8h15 ACCUEIL DES PARTICIPANTS



LA MATIÈRE CIVILE ET COMMERCIALE,  
SOCLE D'UN CODE EUROPÉEN DE DROIT  
INTERNATIONAL PRIVÉ ?

17 OCTOBRE 2008

IRDEIC  
UT1 – SITE MANUFACTURE DES TABACS  
21, ALLÉE DE BRIENNE  
31000 TOULOUSE  
AMPHITHEATRE G. ISAAC

DE L'AÉROPORT DE BLAGNAC :  
NAVETTE : ARRÊT COMPANS-CAFFARELLI  
METRO LIGNE B STATION : COMPANS-CAFFARELLI  
BUS : LIGNE 16 OU 24

*Responsable scientifique*  
**Sylvaine PERUZZETTO, professeur à UT1**  
[Sylvaine.Peruzzetto@univ-tlse1.fr](mailto:Sylvaine.Peruzzetto@univ-tlse1.fr)

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Répondre par courrier ou par mail

*avant le 30 septembre 2008 à*

*Colette MOLUS*

**IRDEIC**

**Université Toulouse 1 – Sciences Sociales**

**Manufacture des Tabacs**

**21, allée de Brienne – 31000 Toulouse**

**Tél : 05 61 12 88 60 - Fax : 05 61 12 87 39**

**[colette.molus@univ-tlse1.fr](mailto:colette.molus@univ-tlse1.fr)**

### BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner avant le 30 septembre 2008  
(Droits d'inscription au colloque : Gratuit)

NOM :  Prénom :

Profession :

Coordonnées professionnelles

Coordonnées personnelles :

TÉL :  FAX :

E-MAIL :

## COLLOQUE : 8H15 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

## 8h 45 OUVERTURE DU COLLOQUE

H. ROUSSILLON, *Président de l'Université de Toulouse I*  
B. BEIGNIER, *Doyen de la faculté de droit de l'Université de Toulouse I*

PRÉSIDENT DE SÉANCE : M. BOGDAN, *Professeur à l'Université de Lund, Suède*

9h00

M. FALLON, *Professeur, à l'Université Catholique de Louvain, Belgique*  
«Les éléments d'un code européen de droit international privé».

9h20

C. HAHN, *Administrateur à la DG JLS, Commission européenne, Bruxelles, Belgique*  
«Les objectifs visés et les fondements de la compétence dans les textes de référence».

9h40

S. FRANCO, *Professeur à l'Université Catholique de Louvain, Belgique*  
«Les champs d'application (matériel et spatial) dans les textes de référence».

10h 00 DÉBATS

10h 30 PAUSE CAFÉ

11h 00

F. POCAR, *Professeur à l'Université de Milan, Italie*  
«Le choix des sous catégories et des éléments de rattachement dans les textes de référence».

11h20

H. MUIR WATT, *Professeur à l'Université Paris I, France*  
«L'autonomie de la volonté dans les textes de référence».

11h40

S. POILLOT-PERUZZETTO, *Professeur à l'Université de Toulouse I France*  
«L'ordre public et les lois de police dans les textes de référence».

12h 00 DÉBATS

12h 30 CLOTURE

## REPRISE DES SÉANCES

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : H. GAUDEMET-TALLON, *Professeur émérite à l'Université de Paris II, France*

14h 00

C. KESSEDJIAN, *Professeur à l'Université Paris II, France*  
«La relation des textes de référence avec le droit primaire».

14h20

M. WILDERSPIN, *Service Juridique, Commission européenne, Bruxelles, Belgique*  
«La relation des textes de références avec le droit dérivé (et principalement les directives service et commerce électronique».

14h40

A. BORRÁS, *Professeur à l'Université de Barcelone, Espagne*  
«La relation des textes de référence avec les textes internationaux».

15h 00 DÉBATS

15h 30 PAUSE CAFÉ

16h 00

J.S. BERGÉ, *Professeur à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, France*  
«Les textes de référence et la dynamique interprétative de la Cour de Justice»

16h 20

L. IDOT, *Professeur à l'Université de Paris II, France*  
«Le cas du droit de la concurrence dans les textes de référence».

16h 40 DÉBATS

17h 00 SYNTHÈSE

P. LAGARDE, *Professeur émérite à l'Université de Paris I, France*

## PRÉSENTATION DU COLLOQUE

L'Institut de Recherche en droit européen, international et comparé (IRDEIC) de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse organise le 17 octobre 2008, à Toulouse, un colloque international sur le thème « La matière civile et commerciale, socle d'un code européen de droit international privé ? »

Il s'agit d'analyser ensemble 3 textes de droit international privé de source communautaire en matière civile et commerciale, soit les règlements Rome I, Rome II et Bruxelles I, et de s'interroger sur leur **cohérence d'ensemble** du point de vue de leurs fondements, de leur structure, de leurs principes, de leurs méthodes, de leurs solutions.

Au delà de la cohérence, ces textes de droit international privé pour la matière civile et commerciale, creusent-ils le socle d'un code européen de droit international privé, entendu non pas comme un instrument mais plutôt comme une théorie, comme **un système de présentation et d'organisation capable de générer des solutions cohérentes** ? En ce sens, la réflexion conduit à se demander si ces textes ébauchent les traits essentiels du droit international privé communautaire avec ses nécessaires spécificités, soit la source supranationale des textes, leur fondement lié à la création d'un espace de liberté, de sécurité et de justice à partir des espaces juridiques nationaux, la *lex fori* communautaire sur laquelle viennent s'enraciner les règles communautaires de droit international privé.

La réflexion menée à partir des 3 textes de référence dans la matière civile et commerciale, permettra en outre de s'interroger sur la **possible généralisation de ce socle au delà de la matière civile et commerciale** et partant, sur la potentialité pour la méthode conflictuelle communautaire de se présenter dans la construction communautaire, comme une méthode propre à la création de l'espace de liberté, de sécurité et de justice.

### *Soutenu par*

L'Agence Exécutive Education Audiovisuel et Culture - Commission européenne - Programme J. Monnet, Lifelong Learning,

La Région Midi-Pyrénées

### *Parrainé par*

La Commission pour l'étude des Communautés européennes (CEDECE)



Photo DODCOQUELICOT - Le Pont de l'Europe

## LA MATIÈRE CIVILE ET COMMERCIALE, SOCLE D'UN CODE EUROPÉEN DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ ?

COLLOQUE 17 OCTOBRE 2008



UNIVERSITÉ DE TOULOUSE I SCIENCES SOCIALES  
MANUFACTURE DES TABACS  
AMPHITHÉÂTRE GUY ISAAC

ORGANISÉ PAR :

L'INSTITUT DE RECHERCHE EN  
DROIT EUROPÉEN,  
INTERNATIONAL ET COMPARÉ  
(IRDEIC)